



La Finlande : un modèle éducatif pour la France ?

Les secrets de la réussite

Paul Robert

La Finlande et PISA

La Finlande champion de l'équité en matière éducative :

- Une proportion plus élevée qu'ailleurs d'élèves atteignant un bon niveau de performance
- Une disparité de performance entre élèves beaucoup moins grande que dans les autres pays
- Une très faible proportion d'élèves situés dans le bas de l'échelle
- Une très faible variation des résultats entre établissements
- Une exceptionnelle capacité à corriger les effets des inégalités sociales

Le système éducatif finlandais : performance et équité

Principes fondamentaux

- L'obligation scolaire s'étend de 7 à 16 ans, système pas en faveur d'une scolarisation de plus en plus précoce des enfants
- Enseignement fondamental unifié, même programme et classes hétérogènes
- Offre réellement équitable quelles que soient la situation géographique, les différentes langues, le milieu social et le sexe.
- Les deux principales communautés finnoise et suédoise bénéficient d'un droit égal à un enseignement dans la langue maternelle
- Egalité d'accès à l'éducation sur l'ensemble d'un territoire très vaste
- Gratuité de l'éducation principe absolu
- Accorder aux enfants ayant des « besoins éducatifs spéciaux » des aides spécifiques

Quelle est la structure du système éducatif

- Le jardin d'enfants à partir de 1 an
- L'éducation préscolaire (6 ans) pour éveiller la curiosité des enfants, transition entre le jardin d'enfants et l'école
- L'école fondamentale, équivalent de notre école primaire, classe hétérogène, aucune sélection, redoublement quasi inexistant
- École secondaire inférieure à partir de 13 ans : équivalent de notre collège sur trois ans seulement, tronc commun + enseignements optionnels, conseillers d'orientation, grande importance accordée à l'ouverture sur l'extérieur, aucun examen
- L'enseignement professionnel : sur trois ans, accessible à 15 ans
- Le lycée général : la classe n'existe plus, toutes les disciplines ont été divisées en modules, les élèves doivent élaborer leur programme pendant 3 ans, ils doivent suivre 75 cours dont 45 sont obligatoires, responsabilité des élèves, ils peuvent moduler la longueur de leurs études de 2 à 4 ans. Validation des cours par semaine d'évaluation + « examen de matriculation »

Une organisation de l'éducation décentralisée

Le financement de l'éducation est assuré conjointement par l'Etat et les municipalités, autonomie très forte accordée aux pouvoirs municipaux qui gèrent la quasi-totalité de l'argent public consacré à l'éducation.

Une longue suite de réformes

La rénovation de l'éducation comme priorité nationale

« Une école bonne pour tous ». Les Finlandais se sont hâtés lentement, mais avec une détermination et une persévérance à toute épreuve.

- ✓ Professeur : un métier revalorisé
- ✓ Augmenter le niveau de formation des enseignants
- ✓ Associer les municipalités aux décisions importantes
- ✓ Refonte des programmes : élève considéré comme une personne en développement
- ✓ Vers plus d'égalité territoriale, caractère interventionniste de l'Etat puis délégation massive

La réforme eut pour objectif de revaloriser la voie professionnelle.

Le « baccalauréat » finlandais conservé.

Les clés du succès

Les trois piliers conceptuels de l'éducation finlandaise

- ✓ Une conception « holistique » de l'éducation : l'enfant est un tout et c'est en le considérant dans sa globalité que l'on pourra l'amener à développer toutes ses capacités.
- ✓ Une forte revendication des valeurs morales et humanistes
- ✓ Une approche constructiviste de l'apprentissage

Apprendre sans stress

- ✓ L'élève doit se sentir à l'école comme chez lui
- ✓ La qualité de la relation avec les parents
- ✓ Taille modeste des établissements
- ✓ Relations entre professeurs et élèves
- ✓ Un taux d'encadrement élevé
- ✓ Des rythmes d'apprentissages adaptés aux enfants : entrer en douceur et très progressivement dans les apprentissages fondamentaux, journée de travail qui respecte le rythme biologique de l'enfant
- ✓ Des élèves actifs et impliqués = approche constructiviste
- ✓ Un apprentissage de l'autonomie : les lycéens ont été préparés par étape pendant leur cursus fondamental, permet d'éviter l'énorme hiatus du passage aux études supérieures
- ✓ Une évaluation motivante : jusqu'à 12 ans, les élèves ne sont pas notés, pratique de l'auto-évaluation

Chaque élève est important

- ✓ L'école au centre de la politique de protection de l'enfant : dimension holistique
- ✓ Des réponses adaptées aux besoins spécifiques des élèves : mécanismes extrêmement élaborés et performants, plan individuel d'éducation en collaboration avec les familles
- ✓ L'intégration des élèves immigrants : attitude positive de tolérance, chacun a droit au respect fondamental de ses croyances, de sa langue et de sa culture

Des professeurs experts

- ✓ Une profession considérée et attractive
- ✓ Une sélection rigoureuse
- ✓ Une formation initiale de haut niveau : forte connotation de recherche à la formation des futurs enseignants (des praticiens-chercheurs)
- ✓ Un statut modérément avantageux : ce sont les municipalités qui recrutent, fonctionnaires municipaux, salaires payés par les municipalités
- ✓ Des conditions de travail optimales, classes peu chargées, assistants d'éducation, classes très spacieuses, en parfait état
- ✓ Une liberté pédagogique totale : reconnaissance du professionnalisme, disparition des inspections, élaboration des programmes locaux, atmosphère collaborative avec les chefs d'établissement

Les trois facettes du bon professeur

- ✓ Un facilitateur d'apprentissage roquérien (« Liberté pour apprendre » de Carl Roger) : création d'une ambiance de confiance, congruence de l'éducateur, facilitateur de l'apprentissage

- ✓ Un pédagogue constructiviste
- ✓ Un directeur de conscience humaniste

L'autonomie et l'évaluation des établissements comme levier de changement

Décentralisation poussée du système éducatif

Améliorer la performance en favorisant l'autorégulation :

L'indispensable pendant de cette très grande autonomie c'est la culture de l'évaluation.

Philosophie de l'évaluation : créer un cadre sécurisant, faire confiance à la capacité de chacun d'évoluer dans un sens favorable pour lui-même et pour la communauté.

Mesurer les acquis des élèves

Toute forme de classement ou de palmarès d'établissement est proscrite mais chaque école peut situer son niveau d'exigence, pour rééquilibrer son mode de notation dans un souci d'équité.

Apprécier le fonctionnement général du système

Équité de l'offre éducative, capacité des responsables locaux de s'adapter aux exigences de l'environnement et aux attentes du public.

Quelles leçons tirer du modèle finlandais ?

Une autre relation éducative

La peur de la sanction doit laisser la place à la certitude que le maître est là pour l'aider dans un processus de croissance globale.

Apprendre aux jeunes professeurs les moyens d'instaurer dans leur classe des relations humaines authentiques

Apprendre autrement

Privilégier les savoirs ou les élèves ?

La Finlande a compris que ce n'est pas en coupant les élèves de leurs propres racines culturelles que l'on peut envisager de les faire entrer dans une autre culture. Reconnaître veut dire prendre en considération un monde de valeurs qui nous est étranger, dans l'espoir qu'en ayant fait ce pas vers l'autre, il sera plus aisé de l'amener vers nous et de le faire entrer dans les savoirs scolaires.

Faire sens

Jeter des ponts entre les disciplines perçues habituellement comme étrangères pour gagner en cohérence, permettre aux élèves de se déterminer librement dans une palette de propositions

Mieux aménager les rythmes scolaires

Passer de cours de 55 min à 45 min

Des notes pour quoi faire ?

La notation traditionnelle : aucune visibilité sur les acquis réels des élèves

La responsabilité d'avoir atteint ou non les objectifs fixés ne devrait pas peser sur l'élève seul, l'institution scolaire devrait en assumer sa part. L'abolition des notes pourrait avoir aussi cette vertu d'accoucher d'une véritable réflexion pédagogique commune au sein des établissements.

A chacun selon ses besoins

La Finlande a compris depuis longtemps que le corollaire indispensable de l'unification de son école était la diversification des réponses apportées aux élèves à « besoins éducatifs spéciaux » (30% des effectifs en Finlande, 10 fois plus qu'en France)

Ce qui manque, c'est une culture de la différenciation partagée par tous les acteurs du système + pénurie criante de moyens.

Il y a une certaine hypocrisie à prôner une hétérogénéité sans nuance : les élèves inscrits dans des classes hétérogènes pouvaient travailler en petits groupes (individualisation de la pédagogie)

Professionnaliser le métier d'enseignant

Fonctionnaires stagiaires : soumis à la validation de leur année de stage, on ne voit pas comment ils pourraient se hasarder à innover, expérimenter.

Quelle autonomie ?

Les nouveaux pouvoirs que l'on pourrait donner aux EPLE (établissement public local d'enseignement) :

- ✓ Recrutement des professeurs
- ✓ Adapter les programmes au contexte local

- ✓ Envisager un assouplissement des grilles horaires

Conclusion

- ✓ Desserrer l'étau de l'évaluation autour des élèves
- ✓ Introduire de la souplesse dans nos cursus, possibilité de choix plus importantes pour nos élèves
- ✓ Favoriser des modes relationnels moins distants et cloisonnés, créer atmosphère chaleureuse et confiante
- ✓ Formation des professeurs : aborder les implications relationnelles, compréhension approfondie des processus d'apprentissages
- ✓ Recentrer les dépenses sur ce qui est vraiment au service des élèves